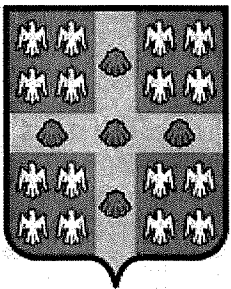


PARTENARIAT

Université Laval
Département d'Information et de Communication
et
l'Agence France-Presse



UNIVERSITÉ
LAVAL



ENTENTE DE COLLABORATION

ENTRE

l'Université Laval, la Faculté des lettres et des sciences humaines et le Département d'information et de communication

Québec (Québec) G1V 0A6, Canada

ET

l'Agence France-Presse

11/13, Place de la Bourse - 75002 Paris, France

Considérant le désir de l'Université Laval et du Département d'information et de communication, ci-après appelée « DIC », d'une part, et de l'Agence France-Presse, ci-après appelée « l'AFP », d'autre part, de collaborer dans le cadre de différents programmes de coopération;

Considérant la volonté commune des deux partenaires de coopérer en vue de parfaire la formation des étudiants¹ inscrits au programme de Maîtrise en communication publique – majeure en journalisme international;

Considérant l'intérêt général d'encourager une telle coopération sur une base de confiance mutuelle;

L'Université Laval et le DIC d'une part, et l'AFP, d'autre part, conviennent de ce qui suit :

ARTICLE 1 - DOMAINES DE COOPÉRATION

Les domaines de coopération sont tout programme jugé d'intérêt mutuel par les deux parties. Chaque établissement désignera un responsable des programmes mis en œuvre selon cet accord.

ARTICE 2 - ENGAGEMENTS DU DIC

- 2.1 Visibilité de l'AFP sur le site de l'Université Laval (www.ulaval.ca), sur celui du Département d'information et de communication (www.com.ulaval.ca) et sur le site école *L'Exemplaire.com* (www.exemplaire.com.ulaval.ca).
- 2.2 Possibilité d'accueil à l'Université Laval d'un journaliste AFP "invité" pendant une session chaque année (accès en tant qu'auditeur, à titre gracieux et avec la permission de la direction de programme et du professeur responsable, à des cours en communication publique de la Faculté des lettres et des sciences humaines).

ARTICLE 3 - ENGAGEMENTS DE L'AFP

- 3.1 Collaboration de l'AFP à *L'Exemplaire.com*, le nouveau média-école numérique des étudiants en journalisme lancé en septembre 2013 (possibilité par exemple pour les étudiants d'avoir accès à un fil restreint sur le site école).

¹ Le masculin est utilisé uniquement dans le but d'alléger le texte.

- 3.2 Conférence et atelier en écriture d'agence de presse. Des journalistes confirmés de l'Agence France-Presse dispensent une fois par an des formations d'écriture et tiennent une conférence sur des thématiques ciblées sur le métier d'agencier ou le rôle des agences de presse à destination des étudiants en journalisme de 2e cycle et les diplômés de la maîtrise en journalisme international.
- 3.3 Stages non rémunérés pour les étudiants du programme de journalisme international dans les bureaux de l'AFP à l'étranger et au Canada (les frais de transport et de séjour sont à la charge des stagiaires). Sous réserve de la disponibilité de ses équipes, l'AFP fournira aux stagiaires l'encadrement nécessaire, un encadrement assuré par des professionnels du domaine qui supervisent/guident les stagiaires en tenant compte des objectifs d'apprentissage du stage tel que définis par les parties.

ARTICLE 4 - PORTÉE ET DURÉE DE L'ENTENTE

La durée de cet accord est de cinq (5) ans à compter de sa signature. Il pourra être reconduit par consentement mutuel des parties.

Les deux parties se réservent le droit de mettre fin à cet accord moyennant un préavis écrit de trois (3) mois.

Le présent accord prendra effet au moment de sa signature par les deux parties.

Pour l'AFP



Emmanuel Hoog
Président-Directeur Général

Date :

6 14/09/2014

Pour l'Université Laval



Denis Brière
Recteur

Date :

Le 19 septembre 2014